

QUELLE EST LA POSITION DE LA SCIENTOLOGIE VIS-À-VIS DE LA DÉMOCRATIE ET DE SON OPPOSÉ, LE TOTALITARISME ?

La Scientologie est apolitique. Les scientologues sont libres de leurs choix politiques. Ils soutiennent des gouvernements ou des partis politiques qui s'inscrivent dans la démocratie. Ils défendent la dignité et la liberté des citoyens, et sont particulièrement attachés au respect des droits de l'homme.

Ron Hubbard a écrit que la démocratie : *“suppose une croyance dans la bonté de l'homme et le bon sens d'une assemblée. Elle suppose la croyance que les hommes devraient être capables de décider par eux-mêmes. Elle met la tyrannie hors-la-loi et définit le gouvernement comme étant au service du groupe et non l'inverse.”*

Il écrit d'ailleurs que *“lorsqu'un gouvernement travaille de toute évidence pour le bien de tous, et non pour les intérêts d'un groupe particulier ou d'un dictateur dément, on doit lui apporter un soutien sans réserve”*.

Sa conception de la démocratie est exprimée encore plus clairement ici :

“...La démocratie fonctionne et fonctionne bien mieux que n'importe quel autre type d'activité politique.”

...

“La démocratie est probablement le meilleur système politique, en pratique, qui ait été introduit au cours de ces vingt-cinq derniers siècles.”

A l'inverse, *“le totalitarisme”* est défini comme un *“contrôle exercé sur la liberté, les désirs ou la pensée des autres ; autoritaire ; autocratique.”* Les scientologues apportent leur soutien à une société qui se situe diamétralement à l'opposé du totalitarisme, puisque leur religion permet à chacun d'atteindre un plus haut niveau de spiritualité, de réaliser ses buts et d'aider les autres dans leur vie. Les tribunaux ont soutenu l'Église sur ce point. En effet, ils ont critiqué les tentatives de déformation du sens des écrits de la Scientologie visant à tromper les gens quant aux buts de l'Église.

Comme toute autre religion, la Scientologie a vu ses textes fondamentaux être déformés, peut-être en Allemagne plus qu'ailleurs. Les tribunaux allemands se sont

élevés contre ces pratiques. Par exemple, le 13 décembre 2001, le tribunal administratif de Berlin a critiqué “l’Office pour la protection de la constitution” (OPC) pour avoir reproduit hors de leur contexte des passages des écrits de la Scientologie et pour en avoir en outre fait une mauvaise traduction de façon à leur donner un sens incorrect et négatif. Le tribunal a déclaré que les textes ne recelaient aucun danger lorsqu'ils étaient lus dans leur contexte et qu'ils expliquaient comment créer un monde meilleur en élevant la conscience spirituelle et la compréhension des individus.

Documents

- Le Credo de l'Église.
- Extrait du Chemin du Bonheur : Apportez votre soutien à un gouvernement conçu et œuvrant dans l'intérêt de tous.
- Critique du tribunal administratif de Berlin envers “l’Office pour la protection de la constitution” (OPC) - 13 décembre 2001.

LE CREDO DE L'ÉGLISE DE SCIENTOLOGIE

NOUS, MEMBRES DE L'ÉGLISE CROYONS :

Que tous les hommes, quelles que soient leur race, couleur ou croyance, ont été créés avec des droits égaux ;

Que tous les hommes ont le droit inaliénable d'avoir leurs propres pratiques religieuses et de les exercer ;

Que tous les hommes ont le droit inaliénable de vivre leur propre vie ;

Que tous les hommes ont le droit inaliénable à leur santé mentale ;

Que tous les hommes ont le droit inaliénable à leur propre défense ;

Que tous les hommes ont le droit inaliénable de concevoir, choisir, assister ou soutenir leurs propres organisations, Églises et gouvernements ;

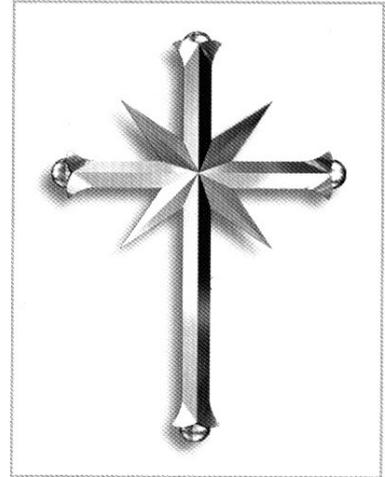
Que tous les hommes ont le droit inaliénable de penser librement, de parler librement, d'écrire librement leurs propres opinions et de se prononcer, d'écrire ou de s'élever contre les opinions des autres ;

Que tous les hommes ont le droit inaliénable de créer leur propre espèce ;

Que les âmes des hommes ont les droits des hommes ;

Que l'étude du mental et la guérison des maladies d'origine mentale ne devraient pas être séparées de la religion, ni tolérées dans les domaines non religieux ;

Et qu'aucun agent autre que Dieu n'a le pouvoir de suspendre ou de négliger ces droits, de façon ouverte ou couverte.



NOUS, MEMBRES DE L'ÉGLISE CROYONS :

Que l'homme est fondamentalement bon ;

Qu'il cherche à survivre ;

Que sa survie dépend de lui-même, de ses semblables et de l'accomplissement de sa fraternité avec l'univers.

ET NOUS, MEMBRES DE L'ÉGLISE CROYONS QUE
LES LOIS DE DIEU INTERDISENT À L'HOMME :

De détruire sa propre espèce ;

De détruire la raison des autres ;

De détruire ou d'asservir l'âme d'un autre ;

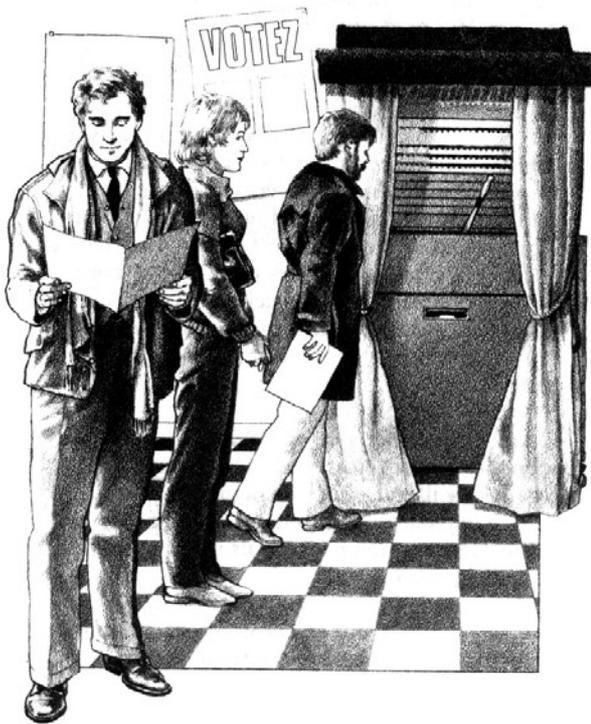
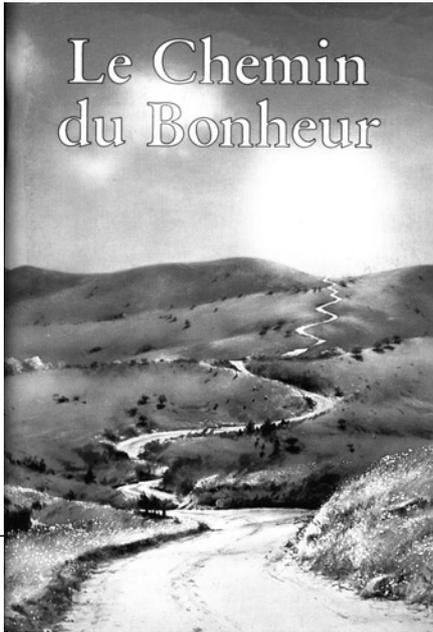
De détruire ou réduire la survie de ses compagnons ou de son groupe.

ET NOUS, MEMBRES DE L'ÉGLISE CROYONS :

Que l'esprit peut être sauvé et

Que seul l'esprit peut sauver ou guérir le corps.

Le Chemin du Bonheur



32

10

Apportez votre soutien à un gouvernement conçu et œuvrant pour tout le monde.



Des hommes et des groupes mal intentionnés et dénués de scrupules peuvent s'emparer du pouvoir et s'en servir à des fins personnelles.

Lorsqu'un gouvernement est organisé et administré pour servir les intérêts d'un certain nombre d'individus et de groupes, la société n'en a pas pour longtemps. Et la survie de chacun est menacée, y compris celle des dirigeants. Il suffit d'ouvrir un livre d'Histoire pour constater que ce genre de gouvernement finit toujours par disparaître.

Et toute opposition à ce type de gouvernement ne conduit généralement qu'à une escalade de la violence.

Nous pouvons cependant élever la voix pour marquer notre désapprobation lorsque

33

de tels abus commencent à se répandre. Et rien ne nous oblige à soutenir un tel gouvernement. On peut, tout en restant dans la légalité, refuser de coopérer : tôt ou tard, il y aura des réformes. A l'heure actuelle, plusieurs gouvernements dans le monde sont en train d'échouer parce que la population manifeste silencieusement son désaccord en refusant de coopérer. Ces régimes sont en péril : le moindre souffle de vent peut les faire basculer.

En revanche, lorsqu'un gouvernement œuvre manifestement pour tout le monde, et non pour un dictateur déséquilibré ou un groupe aux intérêts particuliers, il mérite qu'on lui apporte un soutien sans réserve.

Le « gouvernement » est un sujet d'étude à part entière. Dans les écoles, on enseigne surtout « l'instruction civique », qui traite des droits et des devoirs du citoyen dans notre société actuelle. La matière intitulée « gouvernement » regroupe plusieurs sujets : l'économie politique, la philosophie politique, le pouvoir politique, etc. Tout ce qui touche au gouvernement et à l'art de gouverner peut être formulé d'une manière extrêmement précise. En fait, c'est pratiquement une science et une technologie. Si l'on souhaite avoir un meilleur gouvernement, un gouvernement qui n'engendre pas de conflits, on

devrait préconiser l'enseignement de cette matière dès l'école primaire. Et l'on peut également étudier des ouvrages spécialisés. Ce n'est pas un sujet très difficile si l'on regarde les mots compliqués dans le dictionnaire.

Après tout, ce sont les citoyens et leurs représentants qui suent sang et eau pour leur pays. Un gouvernement n'a pas de sang à verser, ni même de sourires à dispenser, car ce n'est qu'un concept imaginé par les hommes. C'est en l'individu que réside la vie, c'est-à-dire en *vous*.



Il est difficile de voyager sur le chemin du bonheur lorsqu'il est recouvert par les ombres de l'oppression et de la tyrannie. Un gouvernement bienveillant, conçu et œuvrant pour tout le monde, rendra (on a pu le constater dans le passé) le chemin plus facile à parcourir. Lorsqu'un tel gouvernement existe, il mérite qu'on le soutienne.

**Critique du tribunal administratif de Berlin envers
“l'Office pour la protection de la constitution” (OPC)
13 décembre 2001.**

P.3/4

Les rapports de l'OPC et les plaidoieries de l'accusé [le Land de Berlin] au cours de ce procès tirent des conclusions de textes isolés de l'organisation de Scientologie, cités hors contexte, faussement interprétés par manque de compréhension du contexte et même de traductions correctes - concernant la plaidoierie de l'accusé au sujet des textes isolés, on se réfère ici à la réponse donnée à la plaidoierie de l'accusé. Les textes cités ne représentent qu'une petite partie des écrits de l'Organisation de Scientologie et de son fondateur Hubbard, la grande majorité de ces textes étant délibérément négligée car elle contredirait les conclusions de l'accusé. Pour cette seule raison, parler de “vue générale” serait un mensonge. Mais avant tout, le Land de Berlin et les bureaux de l'OPC concernés se réfèrent à des sources secondaires non objectives à l'égard de l'Organisation de Scientologie, soit l'expertise partielle du politologue Jaschke en 1966, dont l'absence de valeur scientifique a été prouvée par la contre-expertise du psychologue Sieber en 1977. La même remarque s'applique à une déclaration du Professeur Ralf Abel contenant une série d'éléments à charge contre l'Organisation de Scientologie. Les faits à l'appui des assertions d'une soi-disant subversion de l'État sont inexistants.

P.19/20B

L'action en justice en cours est donc reconnue comme bien fondée. Le plaignant [l'Église de Scientologie de Berlin] a le droit de demander une injonction selon le droit public (...) car l'observation du plaignant par le déploiement d'informateurs, qui, - comme déjà expliqué - s'il n'a pas encore eu lieu, serait prévisible à l'avenir, est illégal, viole les droits du plaignant et celui-ci n'est pas obligé de le tolérer.